

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT S'ENGAGE POUR LA CONSTRUCTION ET LA RÉHABILITATION DE PRÈS DE 5 000 LOGEMENTS EN GUADELOUPE

Action Logement a financé, en 2020, la construction et la réhabilitation de plus de 5 000 nouveaux logements en Guadeloupe. Cette ambition s'inscrit dans le cadre du Plan d'Investissement Volontaire, déployé par le Groupe depuis 18 mois, qui consacre notamment 1,5 milliard d'euros à la production de logements en faveur des salariés d'entreprises dans les territoires ultramarins.

En 2020, Action Logement a mobilisé plus de 107 millions d'euros pour financer la construction et la réhabilitation de 5 000 logements en Guadeloupe. Répartie en 80 opérations, cette initiative a pour objectif, d'une part d'éradiquer le parc indigne et d'autre part, de revitaliser les centre-bourgs. Dans un territoire qui compte plus de 22 % de logements sociaux et avec un taux de chômage de 21 %, l'utilité sociale d'Action Logement s'en trouve confortée par une réponse favorisant le lien emploi-logement et l'amélioration des conditions de vie des guadeloupéens.

Les financements engagés par Action Logement représentent un tiers de l'investissement total : 30 % sont destinés à des opérations de construction en offre nouvelle, 70 % d'entre eux portent sur des réhabilitations contribuant significativement à redonner de l'attractivité à des immeubles de centre-ville et à les mettre en conformité avec les normes.

Pour répondre aux urgences révélées par la crise sanitaire, les Partenaires sociaux ont décidé en février 2021 d'accroître leur mobilisation en faveur de la Guadeloupe, en renforçant ses financements jusqu'à 60 % du prix de revient pour toute opération neuve en logement très social.

Pour rappel, le volet ultra-marin du plan d'Investissement Volontaire présenté en avril 2019 comporte un effort inédit en faveur du logement ultra-marin à hauteur d'1,5 milliard d'euros. Pour chaque département et région d'Outre-mer, plusieurs axes d'intervention prioritaires sont proposés en lien avec l'État, les élus des collectivités territoriales de Guadeloupe et les bailleurs de l'île.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 51 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement)

CONTACT PRESSE

Action Logement - Sandra Mirailh : 06 70 31 12 58 / sandra.mirailh@actionlogement.fr